

This notice in TED website: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:268060-2011:TEXT:EN:HTML>

**BF-Ouagadougou: Updating of the master plan, drawing up the detailed preparatory studies and the dossiers for consulting companies, for supplying the city of Ouagadougou with drinking water (phase 2) (EIB)
2011/S 163-268060**

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Pays : BURKINA FASO

Nom du projet : Alimentation en eau potable de la ville de Ouagadougou, phase II

Sources de financement : AFD, BEI, ONEA

1. Depuis une trentaine d'années, le problème de l'alimentation en eau potable de la ville de Ouagadougou est une préoccupation majeure des responsables politiques et techniques du Burkina Faso. Dès 1983, les responsables du Ministère chargé de l'eau et de l'ONEA ont entamé les études préliminaires et de faisabilité d'une adduction d'eau à partir d'un barrage à créer sur la rivière Nakambé située à une quarantaine de kilomètres à l'est de Ouagadougou. Ces études ont abouti en 1994-1995 à l'élaboration d'un schéma directeur et d'un avant projet détaillé ayant pour objectif d'assurer une alimentation en eau potable sécurisée jusqu'en 2010. Dès 1997, les fonds nécessaires à la réalisation d'une première tranche de travaux (dite « Ziga I ») étaient réunis. En 1998 la construction du barrage a été lancée et fut achevée en 2000. Les travaux des infrastructures primaires du réseau ont démarré en 2001 et sont achevés depuis avril 2005 (capacité de production de 3 000 m³/h). Les réseaux tertiaires et les branchements particuliers ont été réalisés au cours des années 2006 à 2007. Les financements mis en œuvre s'élevaient à 150 milliards de F CFA (230 millions d'euros). Une phase intermédiaire (dite « Ziga I bis ») a été engagée à la suite de la première tranche de travaux, initialement sur les reliquats de ZIGA I puis sur financement AFD, BEI, KfW, IDA et ORET. Un montant de 39.6 milliards de FCFA (60.5 millions d'euros) a été mobilisé pour la partie travaux de cette phase ZIGA I bis, qui vise à augmenter la capacité de production de 1 500 m³/h (donc de 3 000 à 4 500 m³/h). Ces travaux sont toujours en cours avec un taux d'avancement d'environ 40%. Les travaux réalisés dans le cadre de Ziga I bis couvriront les besoins en eau de la population de Ouagadougou seulement jusqu'en 2014. Les risques de pénurie en période de pointe de consommation au-delà de 2014 sont réels. C'est pourquoi, l'ONEA estime nécessaire d'engager une nouvelle tranche de travaux dès 2013 (dite « ZIGA II »). Dans ce contexte, le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement et, de la Banque Européenne d'Investissement. Le Gouvernement se propose d'affecter ce financement au paiement des prestations d'un consultant qui sera recruté pour l'actualisation du schéma directeur, l'élaboration des avants projets détaillés et des dossiers de consultation des entreprises.
2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) est chargée par le Gouvernement de la constitution d'une liste restreinte des consultants qui seront appelés à soumissionner pour la réalisation de ces prestations.
3. Les dites prestations comprendront deux phases :
Une tranche ferme qui a pour objectifs principaux :
— De proposer des scénarii de développement de l'adduction en eau de la ville de Ouagadougou pour les années 2015 à 2030,

- D'établir une évaluation technique, économique et financière des différents scénarii,
 - D'appuyer l'ONEA à organiser et animer une table ronde des bailleurs,
 - D'actualiser le schéma directeur (demande en eau, modèle hydraulique, coût des travaux, programmation, allotissements, etc.)
 - De réaliser les avants projets sommaires (APS),
 - De réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES)
- Une tranche conditionnelle qui comprendra l'élaboration :
- des avants projets détaillés (APD),
 - du plan de gestion environnemental et social (PGES)
 - les dossiers de consultation des entreprises (DCE).

4. Les études envisagées ont pour objectif de définir le troisième programme de travaux de renforcement de l'adduction en eau potable de Ouagadougou à partir du barrage de Ziga et porteront sur la réalisation des travaux suivants (liste indicative non exhaustive) :
- L'extension/construction d'une station de pompage d'eau brute et d'une station de traitement de 4 500 m³/h de capacité minimale,
 - La pose de 43 km de conduite DN 1000 au minimum,
 - La construction et l'équipement de stations de pompage et d'ouvrages de stockage dans la ville,
 - L'extension des réseaux de distribution et la réalisation de branchements particuliers,
 - Les travaux accompagnant la mise en œuvre du PGES.
- La durée prévisionnelle des prestations est estimée à dix (10) mois pour la tranche ferme et à sept (7) mois pour la tranche conditionnelle.
5. Le Directeur Général de l'ONEA invite les candidats intéressés par la réalisation de ces prestations à lui adresser au plus tard le jeudi 22 septembre 2011 à 9h TU un dossier d'expression d'intérêt constitué comme suit :
1. une lettre de manifestation d'intérêt faisant état de leur souhait d'être présélectionné
 2. Leurs références dans des prestations de complexité et volume similaires,
 3. Leur compte de résultat et leur bilan des trois dernières années,
 4. Leurs moyens humains et matériels,
 5. Les coordonnées du responsable du bureau d'études à qui adresser le résultat de la présélection,
 6. Toute autre information permettant d'évaluer les capacités du bureau d'études.
- Les candidats peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives.
Un maximum de six (6) bureaux d'études ou groupement seront retenus pour la suite de la procédure.
Un (01) opérateur sera sélectionné conformément aux procédures nationales de passation des marchés et selon les modèles type de « demande de proposition » et de « marché » de l'Agence Française de Développement.
7. L'adresse pour obtenir, le cas échéant des informations complémentaires et adresser le dossier d'expression d'intérêt rédigé en langue française conformément au modèle de présentation disponible à la Direction Générale de l'ONEA, est :
- Direction Générale (siège social) de l'ONEA, Secrétariat Courrier Arrivée 220, Avenue de l'ONEA, secteur 17 (quartier Pissy), Ouagadougou 01, BP 170 Ouagadougou 01, oneada@fasonet.bf +226 50431900/08, +226 50431911.
- Les dossiers seront déposés en quatre (4) exemplaires (un (1) original et trois (3) copies marquées comme telles) sous plis fermés.
- Préciser sur l'enveloppe extérieure « offre de manifestation d'intérêt pour l'actualisation du schéma directeur, l'élaboration des APD et DCE de l'Alimentation en eau potable de la ville de Ouagadougou, phase 2 ».

8. L'ouverture des offres interviendra en séance publique au siège sociale de l'ONEA, le 22 septembre à partir de 09 heures TU.
9. L'ONEA se réserve le droit d'apporter des modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente sollicitation de manifestations d'intérêt.

Le Directeur Général
Yamba Harouna OUIBIGA
Chevalier de l'Ordre National